



Seine Saint Denis

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 27 SEPTEMBRE 2016 DE L'EVÊQUE DE SAINT DENIS ET DU SECOURS CATHOLIQUE 93

Cet été, à Toulouse, une opération de grande envergure mise en place en partenariat par la ville et l'Etat et soutenu par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) a permis de démanteler un bidonville avec proposition de relogement et de suivi dans un dispositif d'insertion. Cette opération est l'aboutissement d'un travail intensif conduit depuis plus de 10 mois par les élus et les services de la mairie et de l'Etat avec les associations mobilisées sur ce sujet conformément à la circulaire d'août 2012. Le résultat de cette opération a été le relogement réparti de manière diffuse de 329 personnes sur un total de 386. En contrepartie de ces propositions de relogement, ces familles doivent de leur côté s'engager à respecter des conditions qui ont pour but de les réinsérer : scolarisation des enfants, suivre des cours de français, trouver du travail.

D'autres projets aussi constructifs avaient été menés bien avant celui-ci : la ville de Strasbourg a mis en place depuis 2008, des terrains provisoires permettant de prendre le temps pour trouver des situations de relogement pour les habitants ; la ville d'Ivry sur Seine en décembre 2014 a relogé 11 familles dans les locaux de l'ex gendarmerie ; la ville de Montreuil sous-bois en décembre 2015, a permis à 76 ménages d'intégrer des logements sociaux grâce à la mise en place d'une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS).

Ces exemples ne sont sûrement pas les seuls. Alors pourquoi depuis le début de l'année et surtout pendant la période d'été, avons-nous vu fleurir autant d'expulsions de bidonvilles en Ile de France et particulièrement en Seine Saint Denis ? L'Etat affirme qu'ils sont relogés mais peut-on appeler relogement quelques nuits dans des hôtels, sans possibilité de faire à manger et donc de se nourrir, à des kilomètres de l'ancien lieu de vie ce qui va obliger les personnes qui ont trouvé du travail, les enfants scolarisés à faire des heures de transport et les malades suivant un traitement à l'interrompre. Et puis après ces quelques nuits, où iront-ils à part dans la rue, sans abri et donc dans une situation encore plus périlleuse que lorsqu'ils étaient dans leur bidonville ?

L'expulsion n'est pas une solution, ce n'est qu'un moyen de se débarrasser de quelque chose qui gêne. Les exemples de Toulouse, Strasbourg, Ivry, Montreuil, montrent qu'il est possible de travailler ensemble pour construire et redonner aux habitants de ces bidonvilles une vie digne et dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Les associations dont le Secours Catholique sont prêtes à travailler avec les services territoriaux et locaux pour avancer, comme le prouvent les nombreuses demandes de réunions qu'elles font mais qui sont malheureusement souvent sans suite ou sans réelle écoute.

Arrêtons de mettre toutes ces personnes à la rue avec tous les dangers et l'insécurité que cela va leur apporter, de leur refuser toute chance de se construire une vie décente.

Soyons tous solidaires, services de l'Etat, collectivités, associations, comme le préconise par ailleurs « la stratégie régionale pour les campements illicites en Ile de France » afin de travailler ensemble pour que le démantèlement de ces terrains indignes soit réellement accompagné et permette à leurs habitants de vivre dans de vrais logements, aux enfants d'être scolarisés et aux adultes d'avoir une chance de trouver un travail.

L'Evêque de Saint Denis

+ 
+ Pascal DELANNOY

Le président du Secours Catholique 93


J. ETCHERRIA